

venons prier Votre Sainteté d'écouter la voix d'enfants soumis et dévoués à l'Eglise qui ont à se plaindre d'un état de choses dont la continuation pourrait être extrêmement dangereuse pour les libertés constitutionnelles de ce pays, aussi bien que pour les intérêts de l'Eglise elle-même.

Votre Sainte é a déjà été mise au fait de la conduite et de l'attitude de certains prélats et de certains membres du clergé séculier qui aux élections générales de ce pays, au mois de juin dernier, sont intervenus d'une façon violente, pour entraver la liberté électorale, prenant fait et cause ouvertement pour le parti conservateur à l'encontre du parti libéral, jusqu'au point de déclarer coupable de péché grave ceux des électeurs qui voteraient pour le parti libéral.

Sincèrement attachés aux institutions de notre pays qui nous assurent à nous catholiques la plus complète liberté, Nous représentons respectueusement à Votre Sainteté que les institutions démocratiques sous lesquelles nous vivons et pour lesquelles bien des fois Votre Sainteté a exprimé des sentiments de confiance et d'admiration ne peuvent fonctionner que par la liberté complète de l'électorat

Loin de nous la pensée de refuser au clergé la plénitude des droits civils et politiques. Le prêtre est citoyen.

Nous ne songerions pas un seul instant à lui refuser le droit d'exprimer son opinion sur tous les actes soumis à l'électorat, mais quand l'exercice de ce droit va jusqu'à la violence et que la violence au nom de la religion va jusqu'au point de faire un péché d'un acte purement politique, il y a là un abus d'autorité dont les conséquences ne sauraient être que funestes non seulement pour les libertés constitutionnelles, mais pour la religion elle-même, si dans un pays comme le nôtre composé de croyances différentes et où les dénominations protestantes sont en majorité les catholique dans toutes les matières du ressort législatif n'avaient pas la même liberté électorale que leurs concitoyens de croyances protestantes. Ils seraient par le fait même placés dans un état d'infériorité qui ne leur permettrait pas de prendre la part légitime à laquelle ils ont droit dans le gouvernement du pays et qui pourrait en outre amener entre les différents groupes de la population des conflits dont les conséquences, l'histoire l'atteste, sont toujours dangereuses.

D'un autre côté, l'immixtion active et violente du clergé